

Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 15 janvier 2019**, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Bilodeau, Sylvie,	Fortin, Yannick, commissaire parent,
Continelli, Marie-Josée, commissaire parent,	Martin, France,
Croteau, Sophie, commissaire parent,	Nichols, Martin,
Croteau, Steve,	Noël, Pierre,
Donais, Sylvie,	Rondeau, Daniel,
Favreau, Jacques,	Simard, Élyse.

Avaient prévenu de leur absence, madame et monsieur les commissaires :

Corbeil, Annick, commissaire parent,
Nichols, Martin.

Sont aussi présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et monsieur :

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Langelier, Chantal, directrice du Service des ressources humaines,
L'Heureux, Claude, directeur adjoint du Service des ressources matérielles,
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

C-19-01-87

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2018

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Marie-Josée Continelli propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2018, et de l'approuver tel quel.

C-19-01-88

Période de questions

Aucune question.

Nomination du commissaire de la circonscription 6

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Eric Devost, commissaire de la circonscription 6, le 20 novembre dernier;

CONSIDÉRANT que le poste vacant doit maintenant être comblé par une nomination du conseil des commissaires plutôt que par une élection partielle;

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidatures a été lancé le 21 novembre 2018;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées ont été rencontrées par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le comité de parents a été consulté sur cette question.

Madame France Martin propose et il est unanimement résolu de nommer madame Ghislaine Petit commissaire de la circonscription 6, à compter du 16 janvier 2019.

C-19-01-89

Démission pour retraite

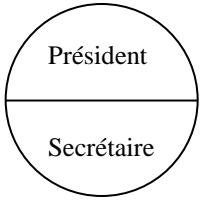
Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur **Michel Hacala**, directeur adjoint à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, à compter du 12 février 2019 au soir, et de le remercier pour ses services.

C-19-01-90

Modification à une demande de démission pour retraite

Madame Élyse Simard propose et il est résolu unanimement d'accepter la modification de la résolution C-18-12-79 et d'accepter la démission pour retraite de madame **Claire Frenette**, directrice adjointe à polyvalente Hyacinthe-Delorme, à compter du **2 mars 2019** au soir, et de la remercier pour ses services.

C-19-01-91



**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Ordre de changement de coûts | projet 1718-ILA-01 – Ajout d’un ascenseur et travaux de mise aux normes à l’immeuble Laframboise du Centre de formation des Maskoutains.

CONSIDÉRANT la résolution no C-18-04-157 octroyant un contrat de 2 512 800,00\$ (taxes exclues) à *Construction Bugère inc.* pour la réalisation des travaux pour l’ajout d’un ascenseur et de travaux de mise aux normes de l’immeuble Laframboise de Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT que les ordres de changement totalisent 79 507,62 \$ (taxes exclues), soit 3,16% des travaux;

CONSIDÉRANT que la totalité des ajouts dépasse 75 000 \$, soit le maximum de la délégation de pouvoirs de la direction générale.

C-19-01-92

Monsieur Daniel Rondeau propose et il est unanimement résolu :

- d’accepter les ordres de changements de l’avenant no 8 au montant de 9 131,18 \$ taxes exclues dans le projet 1718-ILA-01;
- d’autoriser le directeur du service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.

Transport collectif – Élargissement du territoire

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a conclu une entente avec la MRC des Maskoutains concernant le transport collectif;

CONSDÉRANT que cette entente couvre actuellement le territoire de seize municipalités : La Présentation, Sainte-Madeleine, la paroisse de Sainte-Madeleine, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Louis, Saint-Simon, Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Damase, Saint-Pie, Saint-Dominique, Saint-Hugues et Saint-Marcel-de-Richelieu.

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite y adjoindre la ville de Saint-Hyacinthe;

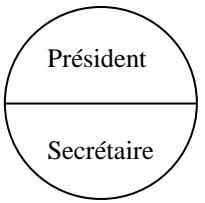
CONSIDÉRANT que cette demande a fait l’objet d’une consultation auprès du conseil d’établissement des écoles situées dans la ville de Saint-Hyacinthe, conformément à l’entente en vigueur;

CONSIDÉRANT que les conseils d’établissement ont émis un avis favorable.

C-19-01-93

Monsieur Jean-François Messier propose et il est unanimement résolu d’élargir le territoire desservi par le projet de transport collectif avec la MRC des Maskoutains à l’ensemble de la MRC des Maskoutains, à compter de ce jour.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**



Questions diverses

Aucune question.

Agenda du président

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport des rencontres des dernières semaines, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

Ajournement de la séance

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu d'ajourner la séance au 22 janvier 2019, à 19 h 30.

C-19-01-94

Président

Secrétaire général

A large diagonal line starts from the left side of the page, below the signature lines, and extends to the bottom right corner, crossing the right margin.